



MAIRIE DE FORGES

COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU
VENDREDI 17 JUIN 2016
A 20 H 30

Membres en exercice : 14

Présents : 11 Votants : 11 Absents excusés : 03

Date de la convocation et de l'affichage : 09 Juin 2016

Le **VENDREDI 17 JUIN 2016** à vingt heures trente, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de FORGES se sont réunis dans la *Salle du Conseil*, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sont présents : Mesdames BERNARD Micheline, GONÇALVES Sidalia, LAFORGE Fabienne, LE ROCHELEUIL Angélique. VILLAUDY TALLEC Isabelle, Messieurs BARITEAU Philippe, BERNARD Gilbert, DURRANT Arnaud, LUCAS Cédric, SAUNIER Jean-Luc et TERRIEN Philippe, formant la majorité des Membres en exercice, le Conseil étant composé de quatorze Membres.

Sont absents et excusés : BARIL Maryline, DUPONT Cécile et RENOU Gérard.

La séance est ouverte sous la présidence de *Micheline BERNARD*, le Maire.

Isabelle VILLAUDY TALLEC est élue **Secrétaire de séance**.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire déclare la séance ouverte à 20H30. Conformément à l'article L2121.18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance est publique.

L'ordre du jour est le suivant :

- ☞ Approbation du compte-rendu de séance du 20 Mai 2016
- ☞ Compte-rendu réunion publique
- ☞ Rentrée scolaire 2016 (effectif prévisionnel, cantine scolaire)
- ☞ Tarifs communaux, convention location
- ☞ Scènes d'été
- ☞ Contrat d'avenir
- ☞ Décisions budgétaires
- ☞ Travaux en cours
- ☞ Questions diverses

.....

.../...

Approbation du compte-rendu de réunion du 20 Mai 2016.

Compte rendu de la réunion publique du jeudi 22 mai 2016

Si l'ensemble des participants (environ 60 personnes) pensent qu'un aménagement de la traverse de Forges est nécessaire pour réduire la vitesse, le projet leur paraît coûteux. Ils ne sont pas favorables à la mise en place de la priorité à droite et demandent dans l'attente de cette réalisation la pose de coussins berlinois à chaque entrée de bourg.

Il faut aussi penser au bourg de Puydrouard qui connaît les mêmes problèmes.

Mr BARITEAU Philippe, Maire-adjoint informe l'assemblée qu'il a rendez-vous la semaine prochaine avec Mr GAUDUCHON et le cabinet SITEA CONSEIL pour les travaux de la rue Délidon et l'intersection avec la RD116. Il souhaite donc rediscuter avec lui de l'aménagement de la traverse.

Rentrée scolaire 2016/2017

L'effectif prévisionnel pour la rentrée est pour l'instant de 168 enfants, l'école est en limite d'ouverture d'une nouvelle classe.

Pour la restauration scolaire, il faut travailler cet été sur la réorganisation des deux services au niveau de la répartition des classes (chaque réfectoire peut accueillir 60 enfants) et probablement sur l'augmentation d'un agent pour la surveillance du premier service (maternelle et CP). Pour le second service, il convient de maintenir la présence d'un animateur des Bambins d'Aunis et deux agents.

Mme Isabelle VILLAUDY TALLEC, Maire-adjoint présente le projet de règlement et de fonctionnement de la restauration scolaire. Après discussion et correction le projet est adopté à l'unanimité :

Public concerné	Année 2016-2017
Enfants	2,20 Euros
Adultes	4,20 Euros
Personnel Communal	2,70 Euros
Bambins d'Aunis (enfants/adultes)	2,20 Euros

Jeux de plein air

Mme Isabelle VILLAUDY TALLEC, Maire-adjoint présente le travail de la commission pour l'installation de l'aire de jeux. Le budget s'élève à 9.300 €. Le budget voté étant de 10.000€, cela permettra l'achat de deux tables de pique-nique.

Mme le Maire annonce qu'une aide de 30% peut être accordée par le département. Il est proposé d'ajouter une balançoire et un pont de singe sur le jeu Wiki'cat.

Contrat d'avenir

Le conseil municipal décide la création d'un poste en Emploi d'Avenir, base 35 heures hebdomadaires avec une aide de l'Etat à hauteur de 75%.

.../...

Contrat de location et convention de location de la salle des associations

Le Conseil Municipal valide les deux documents en ajoutant un tarif sur le contrat de location : Location de la salle en journée ou soirée en semaine pour 30 €, uniquement pour les habitants de la commune.

Décision budgétaire

Le conseil municipal accepte le remboursement de l'assurance suite au sinistre dégât des eaux survenu à la bibliothèque fin 2015.

Questions diverses

14 juillet 2016 : Il est proposé de le tirer au terrain de foot. Les cultures cette année le permettent et la distance de sécurité est plus adéquate qu'au terrain des Allées. L'assemblée souhaite organiser une retraite aux flambeaux en partant de la salle des fêtes.

M. Gilbert Bernard propose le vote d'une mention contre la loi travail. 3 abstentions lors du vote.

La séance est levée à 1h00.